

BULLETIN MUNICIPAL

N° 4 - 2019

Imprimé par nos soins – Edité par la Mairie de Belrupt en Verdunois (Meuse) Directeur de la publication : le Maire, Bernard GILSON N° ISSN 1168-4399

MERCI !

... à Monsieur Cédric Dauphin qui a donné beaucoup de son temps pour aider Monsieur Constant Metillon à réparer les regards défectueux de la rue de la Côte.

Merci aussi à Monsieur Luc Franiatte qui a donné de son temps et utilisé son propre matériel pour aider bénévolement Monsieur Constant Metillon à faire plusieurs interventions rue de la Côte : réparation d'un éboulement souterrain dans une ancienne carrière, préparation de la pose d'un dernier lampadaire à l'extrémité de la rue. Merci à eux au nom de nous tous !

INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES - CANTINE

Les inscriptions pour le périscolaire ainsi que la cantine se feront le

VENDREDI 30 AOÛT DE 16 H A 18 H

SALLE DE LA COLO

PETIT RAPPEL

La collecte des sacs jaunes s'effectue les **SEMAINES IMPAIRES** et le **LUNDI MATIN**

Il est donc indispensable de les sortir le dimanche soir.

Si le lundi est un jour férié la collecte se fait le samedi précédent au matin et de ce fait les sortir impérativement le vendredi soir

TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour bénéficier des transports scolaires, il faut disposer d'une carte diffusée par le Conseil Régional. Que ce soit pour les scolaires du primaire, des collèges ou des lycées. Tout cela est accessible uniquement par internet = www.fluo.eu

Si vous rencontrez des difficultés pour cela, passez à la Maison de la Région, 44 rue de Rû à VERDUN (03 26 70 74 80).

Ce même site (www.fluo.eu) est commun à tous les transports gérés par la Région Grand Est : calcul d'itinéraires, modalités d'inscription, etc.

GRANDE NOUVEAUTE DES CETTE RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE POUR LES ECOLES PRIMAIRES (maternelles et élémentaires) : le Conseil Régional a décidé de la gratuité totale de ces transports scolaires (mais cela ne dispense pas d'avoir la carte d'accès !).

LE CARNET DE LOUIS LIMOUSIN

Vous trouverez ci-dessous l'article rédigé par Madame Claire Macadré, institutrice de la classe de CM1 – CM2 à l'école d'Haudainville où sont scolarisés les enfants de Belrupt, Ils ont gagné plusieurs prix grâce à un travail de recherche historique sur la Grande Guerre – concernant autant Belrupt qu'Haudainville, Cet excellent travail aboutit à un carnet que nous vous distribuons avec ce bulletin communal – car ce travail mérite bien d'être conservé et mis à l'honneur. Merci à tous ceux qui ont encadré nos élèves et leur ont permis cette réussite, notamment Madame Macadré et Monsieur Jadot.

Nous sommes une classe de 23 élèves de CM1/CM2 de l'école de Haudainville: 16 élèves de CM1 et 7 élèves de CM2. Haudainville est une commune de Meuse située à seulement quelques kilomètres de Verdun. Lors de l'exposition sur le centenaire de la guerre, nous avons pu observer beaucoup d'éléments sur les conditions de vie des poilus pendant la guerre. Cette exposition était animée par des personnes du village passionnées par cette période de l'histoire de notre pays. C'est alors que Monsieur Jadot nous a parlé d'un poilu né à Belrupt et habitant Haudainville. Les élèves de l'école viennent de ces deux villages, nous avons donc commencé nos recherches sur la vie de ce poilu.

Le choix de ce soldat a été comme une évidence. La classe CM1/CM2 est composée d'élèves habitant Haudainville et d'autres habitant Belrupt. De cette manière, ils se sont sentis plus proches de ce soldat, ils ont eu envie de découvrir son parcours, sa vie. Ils étaient heureux de voir des endroits de leur village à l'époque de la guerre, les différences qu'il y avait par rapport à aujourd'hui.

Ce projet a été mené dans l'application des programmes du cycle 3 du 26/11/2015 sur les domaines suivants :

Compétences travaillées en histoire :

- Se repérer dans le temps : construire des repères historiques : la France, des guerres mondiales à l'Union Européenne (CM2, thème 3)

Compétences travaillées en EMC :

- Dans le domaine de la sensibilité : soi et les autres :
 - Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
 - S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.
- Savoir écouter, argumenter et donner son point de vue, participer à un travail collectif.

Compétences travaillées en arts visuels :

- Choisir, organiser et mobiliser des gestes, des outils et des matériaux en fonction des effets qu'ils produisent.
- Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant divers domaines.

Compétences travaillées en maîtrise de la langue :

- Lire des textes à vocations différentes (récits, documentaires), en comprendre le sens, en tirer des informations.
- Enrichir son vocabulaire (appropriation du vocabulaire lié à une époque et à une situation précise – guerre moderne-)
- Rédiger des textes courts.
- Copier sans faute.
- Utilisation des connaissances orthographiques et grammaticales vues pendant la scolarité au sein de ces activités.
- Etudier un soldat local a donc mis du sens au projet et à la construction du carnet, a permis de donner de l'intérêt à la phase de recherche et a surtout motivé les élèves à apprendre de nouvelles choses sur l'histoire locale. Le fait que le soldat soit du même village que celui dans lequel ils vivent ou vont à l'école, a donné du sens au travail que nous avons réalisé avec Monsieur Jadot tous les mardis soir de novembre à mai.

.../...

Avec ce projet, la classe a été liée vers un but commun : la réalisation du journal intime de Louis Limousin. Il était important que chaque élève se sente investi par ce projet, d'où l'importance de son élaboration collective. Ce carnet à réaliser a été source d'intérêts pour les élèves puisqu'ils allaient présenter à la fin quelque chose de concret dans le but de participer à deux concours : « Les petits artistes de la mémoire » et « Concours du civisme et de la mémoire ».

Le projet réalisé par les élèves a gagné le premier prix départemental de ces deux concours. C'est avec fierté que les élèves ont ainsi participé à la remise des prix organisé avec le plus grand soin par Monsieur Jadot et les maires des villages. Avant cette remise des prix les élèves se sont rendus au monument aux morts du village où est inscrit le nom de Louis Limousin pour y constituer une gerbe de roses. A suivi une minute de silence et La Marseillaise chantée par les élèves et accompagnée par le traditionnel lever de drapeaux. Pour conclure sur ce magnifique projet, nous en sommes tous ressortis plus riches et fiers de notre production finale. Chacun a apporté sa petite touche qui a permis à ce projet de voir le jour. Monsieur Jadot avec son histoire personnelle et ses informations toujours plus intéressantes les unes que les autres, a permis aux élèves de s'investir, s'intéresser à une période importante de notre histoire et grâce à une belle coopération, créer le journal intime de Louis Limousin.

BRUITS DE VOISINAGE

Arrêté préfectoral n° 2000-1269 PORTANT REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEUSE.

Article 6 - Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, scies, etc, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Des dispositions plus restrictives pourront être prescrites par arrêté municipal, en fonction de situations spécifiques locales.

Attention aux contrevenants car l'amende peut être coûteuse. D'autant que le bruit est la nuisance numéro 1 pour une majorité de Français qui supportent moins le bruit que les autres atteintes à la tranquillité et à l'environnement. On le voit bien à Belrupt avec la montée des « râleries » contre les bruits de voltige aérienne au Rozelier.

NOUVEAUX TARIFS COMPLEMENTAIRES POUR L'UTILISATION DE LA SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal a fixé de nouveaux tarifs complémentaires pour la location de la salle des fêtes après les travaux d'extension et l'équipement du coin cuisine en matériel neuf et performant. Les tarifs en cours ne sont pas changés.

Les voici :

- pour une location courte pour les habitants de Belrupt
- (environ 4 heures) : création d'une caution de 800 euros comme les locations de week-ends pour les « extérieurs », la location courte est fixée à 100 euros (avec caution de 1.200 euros comme les locations de week-end) aux mêmes conditions que les locations de week-end (caution « morale » d'un habitant).

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Parmi les récentes décisions du Conseil Municipal du début juillet, figure l'avis favorable à la requalification du site de la Grimoirie, près de la déchetterie, qui accueillait les entreprises Verdun Métal et la centrale d'enrobés, toutes deux définitivement arrêtées maintenant.

La Société SUEZ (anciennement appelée SITA DECTRA) s'y installera avec sa trentaine d'employés, en cours de déménagement de leur implantation à Belleville. Une entreprise de transports et de travaux publics y est en cours d'installation également.

Le Conseil Municipal s'est associé à la Ville de Verdun et à la communauté d'agglomération du Grand Verdun pour dire son opposition à l'arrêt de l'exploitation du canal de la Meuse (anciennement appelé Canal de l'Est), envisagée par Voies Navigables de France, pour faire des économies ... Cela porterait un coup sérieux à l'activité touristique et donc économique mais aussi à l'attractivité de notre territoire.

AVIS DE NAISSANCE

Eliott a poussé son premier cri le 1^{er} juillet à 23 h 56 minutes. Il fait la joie de ses parents Elodie VASSON et Nicolas TOUSSAINT domiciliés 6 rue de la Chiffour mais aussi de son grand frère Lucas. Toutes nos félicitations aux heureux parents et tous nos vœux à Eliott.

A VOS AGENDAS

Le samedi 21 septembre, l'Association Belrupt Loisirs fêtera ses 40 ans ainsi que les 30 ans de l'ouverture de la bibliothèque

Nous vous invitons à fêter ensemble ces événements par un pot de l'amitié sous le préau de l'école à partir de 11 h 30.

Et pour ceux qui le souhaitent, l'Association propose un repas qui sera servi à la Salle des Fêtes dès 12 h 30

MENU : Apéritif – Crudités – Jambon à la broche – Frites - Salade – Fromage - Glace

TARIFS (boissons comprises)

ADULTES : 20 € **ENFANTS DE 6 A 12 ANS** : 12 €

Madame, Monsieur,

S'inscri (ven) t au repas du 21 septembre

.....Adultes x 20 € =

.....enfants 6 à 12 ans x 12 €

Pour une organisation efficace nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre réservation accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre de Belrupt Loisirs pour le 31 août dernier délai, auprès de Madame BERTHELEMY